

Première analyse sommaire du comportement des propriétaires et des gestionnaires de forêts après la tempête

par Olivier Nougarede

INRA – STEPE, 63-65, bd de Brandebourg, 94205 Ivry
nougared@ivry.inra.fr

Les enquêtes qualitatives que nous avons faites en Limousin et en Aquitaine, en février, et en Aquitaine, en avril, confirment sur beaucoup de points les commentaires (comm. pers.) de Michel Hubert du 27 mars 2000 sur les réponses à son questionnaire sur le comportement des propriétaires forestiers après la tempête et donnent d'autres éclairages.

Nous aurions aimé inclure dans cette note une analyse du discours de la presse nationale, régionale et professionnelle sur le comportement des gestionnaires, mais cela était impossible dans les délais impartis : ce travail fait partie d'un programme de recherches à entamer.

Cette note est trop prématurée pour pouvoir tirer des enseignements généralisables, car nos enquêtes - qui se poursuivront - sont encore très localisées. Néanmoins, nous pouvons en faire une première analyse de contenu sommaire, que nous illustrons en joignant, ci-après, des extraits thématiques d'interviews des acteurs sociaux rencontrés.

La nuit de la tempête a été « épouvantable » pour de nombreux propriétaires forestiers dont certains entendaient, quand le vent faiblissait, le bruit fait par leurs arbres en tombant ou en cassant. À leur réveil, ils ont vu un spectacle de désolation : tout était par terre et, même en le voyant, ils n'y croyaient pas. Le lendemain matin, dans les villages, tout le monde pleurait, propriétaires ou non, et le désespoir dominait les cœurs : le paysage de la vie quotidienne était dévasté et tous les repères avaient disparu. Selon la personnalité de chacun, l'abattement consécutif au choc psychologique a duré plusieurs jours, voire plusieurs semaines : beaucoup avaient vu l'œuvre de leur vie partir avec le vent et considéraient que celle-ci n'avait plus de sens. Certains ont fait des tentatives de suicide et on dit même que certaines ont réussi.

Ensuite, dans ces paysages dévastés qui rappellent parfois l'aspect des forêts bombardées ou mitraillées, les comportements des uns et des autres semblent avoir correspondu, et correspondre encore, comme me l'a suggéré un responsable bordelais, à ceux des Français après la débâcle de juin 1940 ! Sous l'Occupation, une minorité a décidé de se battre pour la collectivité nationale en s'appuyant notamment sur l'aide étrangère, une autre minorité a collaboré avec d'autres étrangers ou a cherché à tirer partie de la situation, et la grande masse des Français subissaient les événements en attendant que les Résistants et une intervention extérieure améliorent leur situation. Après la tempête, une minorité de gestionnaires de forêts a décidé de se battre solidairement en s'appuyant sur l'encadrement forestier local et en faisant appel à l'aide étrangère ; une minorité s'est mise à essayer de tirer le maximum de profit personnel de ce désastre, parfois en collaborant pour son propre compte avec des étrangers, et une grande majorité de propriétaires, aussi abattus que leur bois et se sentant impuissants, s'est mise à râler et à attendre tout des acteurs locaux « résistants » et de l'État. Aujourd'hui, les acteurs de la filière-bois ne semblent ainsi pas plus unis que les Français entre 1940 et 1944 ! Je pense que cette métaphore, peut-être un peu osée, rend néanmoins bien compte du climat social actuel au sein de la foresterie française.

Aujourd'hui (mai 2000), l'urgence est toujours de trouver des marchés, essentiellement à l'étranger, pour pouvoir sortir le maximum de bois d'un maximum de propriétaires, de manière collective en regroupant l'offre. Il s'en est effet avéré stérile et même dangereux de couper et débarder son bois (lorsqu'on le pouvait) sans l'avoir vendu car, selon la demande la dimension du bois commercialisable change.

Durant les trois premiers mois, peu d'actions collectives ont été sensibles concernant les propriétaires forestiers. Ceux-ci considéraient que les aides ne leur étaient pas adaptées, et que le plan gouvernemental profitait surtout aux industriels qui ne mobilisaient que leur propre bois, en le sciant, en le vendant ou en le stockant. Depuis début avril, en Aquitaine, le CIBA, le Comité tempête Médoc et le CRPF, avec notamment 4 techniciens supplémentaires, mettent en place une bourse des bois pour mobiliser l'offre dispersée et la proposer à des opérateurs qui passent des marchés avec l'étranger.

Les forestiers se sentent toujours incompris du monde extérieur : ils vivent mal le fait d'être perçus comme des riches, alors qu'ils ne le sont qu'en puissance, que leurs investissements ont un taux de rendement faible et que leurs revenus sont très aléatoires. Beaucoup, en Aquitaine, ont perdu régulièrement depuis 60 ans des arbres d'avenir lors des nombreux incendies, lors du gel des « pins portugais » ou lors de précédentes tempêtes : les ouragans de décembre font donc partie d'une suite de catastrophes, mais ont des effets d'ampleur incomparable à ceux des précédents sinistres. Ils considèrent qu'il faut être fou pour investir en forêt, mais la plupart, par passion, reconstitueront leurs peuplements s'ils reçoivent des aides suffisantes.

Néanmoins, beaucoup pensent qu'il y aura des mutations foncières, car certains propriétaires qui ne s'étaient pas investis réellement en forêt préféreront vendre leurs terrains. Tous sont persuadés qu'il y aura des acheteurs et, donc, aucune déshérence. Certains pensent que l'État, les collectivités locales et des investisseurs institutionnels achèteront du sol forestier ; mais beaucoup redoutent que ce soit des spéculateurs qui le fassent ; en fait, la plupart estime que ce sont certains exploitants forestiers qui seront les principaux acquéreurs de terrains, car ils vont être les seuls à profiter de la crise et, donc, seront les seuls propriétaires actuels capables de réinvestir des capitaux dans le foncier forestier : encore une fois, « c'est l'industrie qui gagnera la terre, mais pas la forêt ».

Les questions économiques restant en suspens actuellement concernent le bilan économique de la vente des chablis, le devenir des rémanents et le coût de leur évacuation, l'indemnisation de la perte de revenus et/ou le remboursement des impôts payés sur de futurs revenus qui n'arriveront jamais, le mode financement futur du reboisement.

Il est manifeste qu'il y a un gros hiatus entre les discours sur l'unité de la filière et la réalité de terrain, et que les relations entre l'ONF et la forêt privée, en Aquitaine tout au moins, ne sont pas aussi bonnes que certains pensent qu'elles le sont devenues.

En revanche, des solidarités locales commencent à jouer, notamment pour la vente groupée de bois et l'organisation de chantiers. Certains acteurs de la filière se sont bénévolement investis dans des organismes de terrain cherchant à limiter au minimum les conséquences négatives de la tempête pour l'ensemble des propriétaires, aidés cela par les ingénieurs et techniciens de la forêt privée qui se dépensent sans compter pour sauver le maximum de bois.

Après un tel désastre, il faudra vite pouvoir l'expliquer pour éviter si possible sa répétition en en tirant les leçons car, avec les aides économiques, c'est cela qui motivera ou non les propriétaires à reboiser. Mais, pour l'instant, le reboisement n'est pas le souci principal des acteurs sociaux concernés. L'urgence reste l'extraction du maximum de bois des parcelles et, surtout, sa commercialisation à des cours permettant la réalisation d'un minimum de bénéfices.

Ensuite, la question cruciale sera le problème du dégagement des rémanents qui risquent d'être beaucoup plus importants que prévus et dont l'enlèvement conditionnera le reboisement de nombreuses parcelles.

Les recherches en sciences sociales sur les conséquences de la tempête sur le comportement des acteurs de la filière bois ne font que commencer et vont nécessiter un certain nombre de moyens, non seulement financiers, mais aussi humains.

Annexe à l'analyse du comportement des propriétaires et des gestionnaires de forêts après la tempête

Extraits thématiques d'interviews : références des citations

- A : Propriétaire et responsable interprofessionnel en Limousin
 B : Propriétaire et responsable syndical local en Limousin
 C : Propriétaire en Limousin
 D : Propriétaire et responsable syndical régional en Aquitaine
 E : Propriétaire et responsable syndical régional en Aquitaine
 F : Propriétaire de moins de 100 ha en Aquitaine
 G : Maire de commune forestière en Aquitaine
 H : Gestionnaire institutionnel en Aquitaine
 I : Conseiller municipal, responsable d'une forêt communale en Aquitaine
 J : Technicien de l'ONF en Aquitaine
 K : Ingénieur forestier
 X : Exploitant, scieur et propriétaire forestier en Aquitaine
 PP : Ensemble de petits propriétaires étant intervenu individuellement et anonymement lors de réunions publiques.

Les réactions initiales

X : « La tempête a commencé vers 17 h. Le courant s'est coupé. Le lendemain matin, c'était la désolation. On ne pouvait pas aller en forêt. Mon père a été très choqué, mais c'est comme ça, on n'y peut rien. C'est dur au début, mais on s'y fait ».

F : « Le 27 décembre, le vent a tout arraché. En 96, on entendait les arbres tomber et casser ; cette fois-ci, on entendait seulement le vent ; il n'y a que vers 20 h 30 qu'il a baissé et qu'on a entendu les arbres se briser ou tomber ; puis, le vent est redevenu très fort, et on n'entendait plus que lui. J'avais peur pour la maison, c'était épouvantable. La tempête a soufflé pendant 4 à 5 h. Le matin, à 7h, j'ai vu que tout était par terre. Je l'ai dit à mon mari qui dormait, mais il n'y croyait pas ! »

E : « Le lendemain matin, tout le monde pleurait : les pompiers, les marchands de bois qui avaient acheté, les propriétaires, le docteur, le curé, etc. ». Ce n'était pas une tempête selon moi, car à 250 km/h, c'est un ouragan ! »

A : « Il y a eu un affolement sur le terrain au début, c'était logique. Il y avait beaucoup de désespoir. On a mis 15 jours à 3 semaines à se sortir du choc psychologique qu'on soit propriétaire ou seulement gestionnaire. Les gens n'ont plus de repères dans ces espaces dévastés ».

D : « Je suis resté 8 jours sans réagir, complètement abattu. C'était pour moi la fin de ma vie. Tout ce que j'avais fait était parti avec le vent. Mais, au bout de 8 jours, j'ai décidé de me battre ».

Les réactions en février

En Limousin

A : « Rien ne va aux propriétaires forestiers actuellement pour couper et exploiter le bois, et

nettoyer les parcelles. Les propriétaires forestiers n'ont rien.

On a 15 millions de m³ de bois touchés en Limousin, or notre capacité de sciage est de 450 000 m³/an. Le marché national est saturé. Il faut faire sortir

plusieurs millions de m³ le plus vite possible. On va porter notre capacité de sciage à 600 000 m³/an, mais ça ne sera rien. On est dans une recherche effrénée de marchés. Le problème est de trouver des moyens d'exploitation et des marchés. Pour les deux, il faut se tourner vers l'étranger, le Canada, la Finlande. Mais, il faut payer le transport des machines d'abattage, des porteurs et du personnel, et régler tous les problèmes d'intendance : or on n'a pas les moyens économiques de le faire ; il faut que l'État amorce la pompe. De toute façon, on ne pourra pas exploiter les 15 millions de m³ ; il y en aura au moins 30% inutilisable.

L'avenir de la filière-bois est suspendu à l'utilisation du bois dans la construction ; c'est la locomotive qui peut tirer la filière. La filière-bois se tire par l'aval ; l'amont est un réservoir dans lequel on va puiser. Avant, il n'y avait pas de cohésion dans la filière, notamment entre les propriétaires sylviculteurs et les exploitants scieurs : aujourd'hui, il y en a une, au moins sur le papier ! Il y a un bon avenir pour le bois énergie, pas pour les particuliers, mais pour les collectivités. Ce sera bon pour le nettoyage des parcelles, et ensuite pour la sylviculture.

Il y aurait 1000 emplois ruraux pérennes à créer en Limousin en faisant des groupements d'employeurs d'ouvriers sylviculteurs ».

B : « On ne sait que faire ; on devient fou, car on ne peut pas exploiter sans argent et, bientôt, le bois va être abîmé et on risque des incendies dès avril ; faire exploiter les chablis sans avoir de marché qui va avec, c'est dangereux aussi. On manque toujours d'argent frais et on ne peut rien faire là ; il faudrait foncer, mais il y a des risques ; il faudrait acheter des abatteuses finlandaises robustes, mais pas trop, car c'est un besoin provisoire : on ne sait pas de quoi sera faite la future forêt limousine ! Je ne sais pas si je vais replanter. Ça dépendra ! Et puis, on n'a plus les moyens. On est vraiment abattu comme nos arbres ; on ne courbe pas la tête, mais on ne voit rien venir. Les mesures gouvernementales sont grotesques : pour les propriétaires, elles concernent la reconstitution des peuplements, mais on n'en est pas encore là ; il faut d'abord sortir le bois et le vendre ; en fait, il faut le vendre d'abord pour pouvoir le sortir. Pour l'exploitation du bois, tant qu'on n'a rien de sûr, on ne peut rien faire.

Les réactions en avril

F : « On n'avait que la forêt pour vivre ; on est resté sur place, peut-être comme des pauvres idiots ! »

D : « Le sylviculteur de base se demande s'il va faire l'effort de semer ou de replanter parce qu'il n'est pas certain d'avoir une récolte dans 50 à 60 ans. Ça

On n'a pas de sous, on ne peut pas faire faire le travail. Il faut passer plusieurs fois sur une propriété pour tout enlever ; on met beaucoup plus de temps que d'habitude pour sortir le bois et, en plus, on attend ».

C : « Il faut bosser pour reconstituer sa forêt et repartir. Je fais partie de ceux qui ont été le plus matraqués. Je vais replanter pour mes gosses en tirant les enseignements de la situation actuelle. Il n'y a que 10% de la forêt limousine par terre : elle n'est pas morte ».

En Médoc

D : « Pour moi, il n'y a pas de différences entre propriétaires pauvres et riches : on est tous des oubliés. Nous, les « riches », on n'était riches que potentiellement. L'année dernière, j'ai partagé mes biens : mon fils a eu les terres agricoles et mes deux filles ont eu la forêt. Le problème est que, maintenant, elles n'ont plus rien. En plus, j'ai payé de gros droits de succession pour un patrimoine qui n'existe plus. Le pays est mort ; le Médoc a tout perdu. Cet été, s'il ne se passe rien au niveau gouvernemental, les gens vont pêter les plombs et emmerder les touristes. J'en ai entendu qui veulent foutre le bordel. Là, je suis près de craquer. Je dors plus la nuit. Je pense que tout le travail de ma vie est fini, est par terre, que ma vie n'a servi à rien. Je gamberge sur comment vendre mon bois. J'ai plus de trésorerie ; d'ici un mois, si je ne reçois rien et si je n'arrive pas à vendre, je renverrai mes bûcherons. Je suis ruiné ».

E : « Ici, il faudrait que les arbres de valeur soient exploités avant fin mai. C'est une course contre la montre, mais le départ n'est pas encore donné, faute de moyens. Les plans simplifiés de gestion (PSG) sont à mettre à la poubelle ; ils n'ont plus aucun sens maintenant. Les gens n'en referont plus, ils n'en voudront plus ; ils ne voudront pas reboiser surtout qu'ils n'en auront pas les moyens. Selon la loi, on est obligé de ressemer des pins dans un délai de 5 ans : c'est une culture obligatoire.

Un voisin a failli se suicider. Il a tout ses 500 ha par terre : il avait ça pour sa retraite car, nous, on a des retraites de misère. Sa femme le surveille maintenant ».

sera à la Grâce de Dieu. Si l'État n'indemnise pas les gens d'une manière ou d'une autre, ils ne feront rien. Je le vois dans ma famille. J'avais donné mes pins à mes enfants en juillet, et je l'avais fait enregistré en septembre. Avec les frais, je n'ai plus de liquidités. Où trouver de l'argent pour planter ou ressemer ? Ceux qui ont des grandes forêts

comme moi ont des bûcherons à l'année. J'ai pu mobiliser des bois, mais les acheteurs se sont défilés.

Les sylviculteurs, ce sont ceux qui habitent ici et vivent de la forêt ; il y en a quelques centaines. Avec 150 ha, on n'en vit pas. On vit à peu près bien avec 300 à 400 ha. Il faut avoir de très grandes propriétés pour avoir de l'argent. Ici, avec les incendies, les deux tempêtes de 96 et 99, on n'a jamais pu mobiliser et réaliser nos bois, à la différence d'ailleurs. En fait, j'ai toujours vécu de l'agriculture, mais pas de la forêt ; cependant, j'ai privilégié la forêt à l'agriculture, j'y ai mis tout ce qu'on gagnait et maintenant on n'a plus rien. C'est un métier ridicule, c'est de la folie. De tout ce que j'ai semé dans ma vie, je n'aurais coupé aucun arbre mûr debout, si peut-être 2 ou 300. Moi, je ne suis pas découragé, mais mes enfants, j'ai peur que si ».

E : « Tout le monde râle. Dans les réunions entre propriétaires, ici ça a chauffé entre nous. Il y a des grosses tensions locales. On est dépassé sur tout. Chacun a essayé de s'en tirer comme il peut mais on ne voit rien venir. Il y a des tiraillements : on est dépassé. Tout le monde est excité, tout le monde veut faire quelque chose et on n'avance pas. Il y aura des actions pendant l'été. Les gens commencent à être excités. On a peur que certains mettent le feu chez eux, parce qu'on a tous des charges et des salaires à payer, même si on ne gagne rien avec le bois. Je parais avoir le moral, mais je suis très inquiet. Je ne sais pas comment on va s'en sortir.

Rien n'a changé sur le marché des bois depuis février ; on vend moins qu'avant la tempête ; tout le monde vend n'importe comment. Maintenant, on arriverait à exploiter et à sortir le bois : on a le personnel, le matériel acheté va arriver, mais on n'a pas de marché. Avant, on avait les marchés et pas le matériel ; aujourd'hui, c'est l'inverse. On va vendre 10 ou 30 F la tonne nette pour les propriétaires si on réussit à faire partir un bateau. C'est donner le bois, car c'est des gros bois. On ne sait pas à quelle dimension, on doit couper le bois, ça dépend des marchés qu'on a ou qu'on aura. On fait beaucoup d'épicerie : une semaine à une dimension, une semaine à une autre, selon les commandes. Moi, j'ai vendu en tout 1 000 stères. Au début, c'était 120 F, et maintenant c'est 100 F bord de route pour des billons de 2,10 ou 2,05 m. Là-dessus j'ai 60 F de frais d'exploitation : 30 pour le bûcheron, 30 pour le débardeur. Le bois à papier est vendu 65 F/stère avec 60 F de frais d'exploitation. Avant la tempête, on faisait 140 F de bénéfice sur les billons et 30 F pour le « papier ». Il y avait une tendance à l'augmentation. Il n'y en a pas beaucoup qui ont mieux vendu que moi. Les gros propriétaires institutionnels font couper à n'importe quel prix pour qu'on les débarrasse. Ils donnent le bois ou sont prêts à payer pour qu'on le leur enlève. Chez eux, ça sort et ça crache : ça leur coûte 80 F/stère ; je ne sais pas s'ils se paient dessus. Ils sortent leurs bois coûte que coûte, mais ça casse les marchés.

Depuis que je fais de la sylviculture, on me dit que, dans quelques années, mes pins vaudront cher, mais ça n'arrive jamais. J'ai jamais vendu mes plus beaux arbres plus cher que 270 F/m³... Comment avoir le moral ? Il faut être con pour faire de la forêt. Dans les années 70, quand on a beaucoup semé, on aurait mieux fait de faire du maïs.

La remorque que j'ai achetée, je dois la payer. J'ai emprunté : si l'aide n'arrive pas, je serais mal. Je ne commanderai pas le tracteur sans aide financière. Les prêts à taux 0, c'est 30 000 F sur 3 mois. Les prêts à 1,5% ne vont que si on fait un contrat de façonnage et de sortie du bois, et si on a un marchand de bois qui achète : or, il n'y en a pas.

Les routes et pistes ne sont pas adaptées à l'excès de transport. Il faut faire des empierements en bout de piste sur 1 km de long pour stocker le bois. Avec la pluie, on démolit tout. Les parcelles éloignées, je ne sais pas comment on les sortira. On n'a pas fait assez de pistes dures. Tout va être démoli : les pistes, les routes privées et communales, l'assainissement...

La propriété a été donnée à ma fille, avec réserve de jouissance pour moi, c'est-à-dire les éclaircies. Moi, je suis inquiet pour mon avenir et pour celui de mes enfants. Il y a des moments où le moral baisse quand je ne trouve pas d'acheteurs. On n'a eu encore aucune aide ».

G : « La forêt selon moi, c'est une sécurité pour la commune contre les coups durs. Avec 5 000 ha de pins, j'avais 6 milliards de centimes de bois sur pied. Certains disaient que je n'avais pas d'autofinancement, mais il était sur pied : ce n'était pas un problème pour changer de tracteur, par exemple. Aujourd'hui, pour le budget de la commune, il faut faire attention, car le financement est par terre ; mais, on avait diversifié nos ressources.

Sur 3 000 ha par terre, je n'ai vendu depuis la tempête que 200 ha ; sur 500 000 m³ par terre, ça ne fait que 40 000 m³ ! Il ne nous reste que 2 000 ha de semis de 0 à 12 ans, et de coupes rases. On va labourer 140 ha de coupes rases de 2 ans et les semer : il faut travailler pour le futur.

Avant, j'étais fier de ma forêt. C'est intéressant la forêt : j'étais tombé amoureux de ma forêt. Maintenant, il faut la reconstruire ! »

I : « La commune a, sur 1 800 ha non soumis de 20 à 60 ans, environ 165 000 m³ de chablis. La commune n'exploite pas, donc la commercialisation est plus compliquée. On a fait le tour des acheteurs habituels : début mars, on a fait une vente officielle de 124 lots ; très peu d'acheteurs sont venus et aucun lot n'a été vendu. De gré à gré, on a traité avec des acheteurs habituels sur de petits volumes. Mais, on n'a rien vendu sur les gros bois. Comme on n'exploite pas c'est plus dur. Il nous faudrait une trésorerie importante, donc ce serait une autre stratégie. Le bois est payé à 90, 120, ou 150

jours par les marchands : on préférerait trouver une coopérative ou une autre structure. Les coopératives essayent de trouver d'autres marchés, mais ce n'est pas évident. Les gros marchés ne peuvent se faire que par bateau ».

J : « La direction de l'ONF privilégie les ventes de bois des forêts communales soumises au régime forestier. On ne s'occupe des forêts domaniales qu'ensuite ».

K : « C'est une période très intéressante pour comprendre ce qui se passe dans la filière. Dans les

réunions de responsables interprofessionnels, c'est curieux, il y a une grande assiduité. Il y a des phases d'exaltation, de conflits violents, etc. Dans les premiers 15 jours, on a failli exploser sur l'accord sur les prix. Je suis frappé par la virulence des prises de position, avec à la fois des affrontements et une volonté sous-jacente de maintenir le lien. Il y a des clashes, mais sans rupture. On cherche à se retrouver, on a besoin d'être ensemble ; c'est lourd à gérer. Il y a un besoin de se rencontrer, même si on n'a pas grand-chose à se dire. On a bataillé 3 semaines sur les problèmes techniques de stockage : qui apportera le stock de bois ? comment on vendra à la sortie ? »

Les réactions des petits propriétaires

Sur ce thème, nous citerons à la fois, ce qu'en disent certains acteurs interviewés et ce que disent certains petits propriétaires lors de réunions publiques.

A : « Que faire pour exploiter tout le bois par terre et assainir la situation de tous les propriétaires ? Il est absolument nécessaire de le faire, car sinon, on ne pourra pas replanter et il y aura un grand découragement. Déjà, certains sont écœurés quand ils voient des bûcherons travailler chez les autres alors qu'ils sont désemparés et ne peuvent rien faire chez eux ».

B : « Les propriétaires ne sont pas encore découragés. Les Limougeauds sont courageux, ce sont des montagnards. Les agriculteurs à la retraite, maintenant, se passionnent pour la forêt et reboisent. Il faut que les jeunes agriculteurs s'intéressent à la forêt pour qu'ils ne vendent pas la forêt plantée par leurs parents ou grands-parents. Mais les jeunes ne font même plus leur bois de chauffage. »

G : « Des gens sont découragés. Il y a beaucoup de gens avec du bois par terre. Des petits propriétaires sont ruinés : ils ont perdu leur cagnotte, leur retraite de cultivateurs. Maintenant pour eux, c'est fini, car ils ne sont pas sûrs de vendre leur bois qui est tombé. On va essayer que tous les propriétaires sinistrés de la commune aient une partie de leur bois achetée : je ne vendrais maintenant que si 2/3 est pris chez moi, sur la commune, et 1/3 chez les petits paysans qui ont 400 000 t de bois par terre. Tous les maires ne sont pas comme moi ».

H : « Les petits propriétaires sont un peu désespérés, désabusés. Ils viennent dans les réunions, mais ils voient que le bois ne part pas et ils ont peur que ça se termine mal pour eux. Ils savent que, nous, les grands propriétaires, institutionnels ou non, on arrive à vendre des lots ».

J : « Sur une commune qui a 800 ha non soumis et détruits, les gens sont abasourdis ; ils ne font rien. Le maire est assez abattu. Un maire a dit lors d'une réunion : « De toute façon, les gros s'en sortiront toujours, mais les petits, c'est autre chose ! » Il y a eu une vive protestation de la salle ! »

K : « Dans le sud de la Gironde, qui est aussi très touché, les gens sont très critiques, mais ne parlent pas. Ils ne veulent pas parler de leurs propriétés et ne savent pas communiquer. Les gens sont amers et humiliés ».

PP : « Il n'y a pas eu beaucoup de solidarité ».

PP : « Le gouvernement n'a rien fait pour les petits propriétaires ».

PP : « Pourquoi les ministres ne se mobilisent pas pour faire signer des contrats d'achat de bois à l'étranger ? »

PP : « Il fallait une réponse brutale à la brutalité de la tempête. Vous qui vous êtes déclarés responsables, vous n'avez rien fait ».

PP : « Il y a des freins au niveau des fonctionnaires entre le gouvernement et la base ».

PP : « L'Europe est bien absente ».

PP : « On est de nombreux propriétaires à ne pas être bûcherons, à ne pas pouvoir faire nous-mêmes ce travail. Pour nous, c'est pas facile. On ne parle jamais du manque de bûcherons ».

Les revendications

A « Les mesures gouvernementales annoncées, c'est du vent en fait ; c'est du pipeau, le gouvernement ne cautionnera pas les prêts à 1,5%. Le volet fiscal des mesures, c'est la moindre des choses. Il faut l'exonération de la taxe foncière s'il n'y a plus rien sur pied. On a payé à l'avance des impôts sur le revenu en anticipant des revenus futurs qui ne viendront jamais : il faut un remboursement. Il faut une exonération des droits de mutation. Ici, il y a un morcellement fort : on a aujourd'hui une bonne occasion d'aider les propriétaires à regrouper leurs propriétés, notamment en allégeant les frais d'enregistrement sur les mutations foncières. Il n'y a rien de prévu pour l'aide à l'exploitation des bois. La subvention nationale de 50 millions de F pour les exploitants forestiers, c'est zéro quand on sait qu'une machine complète avec tête d'abattage c'est 4 millions de F. Aujourd'hui, en Limousin, il y a 30 machines d'abattage, il en faudrait 300 ; il y a 700 bûcherons, il en faudrait 4 000 ».

Réunions publiques

« Il faut obtenir l'exemption de tout impôt sur plusieurs années, 30 à 40 ans. Il y a eu paiement d'avance d'un impôt sur un revenu qui n'arrivera jamais. Il faut un système d'indemnisation qui prenne en compte à la fois la perte due à la baisse des

Les actions actuelles

D : « On s'est aperçu qu'il y avait une multitude de petits propriétaires : 14 000 en Médoc. On ne les connaissait pas. Il fallait faire l'inventaire du bois à écouler et rassembler ces offres au sein d'une bourse des bois. Seuls les techniciens sauront qui offre du bois, qui l'achète et à quel prix. Nous ne voulons pas que les professionnels s'en mêlent pour qu'on ne puisse accuser l'un de nous d'en profiter pour vendre son bois personnel. Peu d'aides sont aujourd'hui prévues pour nous les propriétaires. La replantation n'est pas d'actualité. On va regrouper l'offre, mais il ne faut pas se faire d'illusions, on va sortir peu de bois finalement. L'Aquitaine consomme 8 millions de m³ en année normale et on a 28,7 millions de tonnes par terre. Si on sort 2 millions de m³ de plus, ça sera bien. Il faut éviter la dispersion et ne pas aller discuter seul avec des acheteurs étrangers. De toute façon, c'est impossible, ils veulent des bateaux de bois, pas des camions. Sinon, les prix vont encore baisser. Il faut se regrouper, s'unir et passer par des opérateurs, même si certains font des bénéfices sur le dos des sinistrés, ce qui est normal en pareilles circonstances ».

cours et la perte de valeur d'avenir des arbres. Pour que la forêt reparte, il faut tenir compte de ces pertes. On ne sait pas si l'indemnisation viendra ».

« Il y a une action à mener sur l'indemnisation des propriétaires forestiers car, pour l'instant, rien n'est prévu pour les sylviculteurs en ce qui concerne les pertes subies. Les prix actuels ne correspondent pas aux prix proposés en janvier et février. Il faudra habiller cette aide pour la faire passer au niveau européen et international, mais il faut être indemnisé sur les investissements faits depuis 50 ans ».

« Nous demandons 100% d'aides pour le dégageant et la reconstitution. Il faut plus de 5 000 F/ha pour le dégageant. On ne se rend pas compte de l'ampleur de la catastrophe. Il ne faut pas brader les prix : ne lâchez pas vos bois à 30 F. On ne vendra pas tout, mais vendons à un prix décent, au moins 50 F/t net en bout. Il n'y a plus de prix conventionné depuis le 31 mars et certaines coopératives n'ont pas respecté le 1^{er} accord. Les industriels ne veulent plus signer de nouvel accord. Si on ne tient pas les prix, dans 6 mois, ça sera 5 F pour la papeterie ».

« Il faut demander le maintien des aides au transport pendant 1 ou 2 ans, en dépassant l'enveloppe prévue, sinon on fera de l'épicerie et pas des grands volumes ».

J : « Le Nord Médoc est éloigné des gros centres d'exploitation : papeteries, scieries landaises et espagnoles. Pour la première fois, on est en train de signer un contrat avec la COFOGAR pour un marché avec la Chine, si on peut charger un bateau au Verdon. Le transport se fera par camion jusqu'au port avec la prime des moins de 30 km. L'exploitation du bois pour la Chine doit commencer demain ».

K : « Il y a 20 sites de stockage prévus en Aquitaine, avec 1,1 millions de m³ déjà financés avec dossiers constitués, et il va y en avoir 1,5 millions. Il y a un mois, on n'arrivait pas à 100 000 m³. Il y a des sites chez des scieurs, chez des papetiers et à l'ONF.

Les aides au transport maritime sont indispensables pour le Médoc. 4 ou 5 bateaux de 4 à 5 000 t sont déjà partis pour l'Espagne, le Portugal et le Maroc. Il y a 7 ou 8 projets de 30 000 t vers l'Inde et la Chine. C'est de l'ordre du symbolique, mais quand 13 000 t partiront du Verdon, les gens iront mieux. Ils se diront : « On n'est plus isolé, on peut sortir notre bois ».

Quand on verra les stockages des papetiers en état, et des bateaux partir tous les mois, les gens iront mieux, surtout s'il y a du bois à eux dans les lots. Ça serait mieux qu'on

arrive à charger le maximum de bois de propriétaires différents, mais arrivera-t-on à le faire ».

Les critiques sur certains blocages

A : « Un train de bois de 25 wagons fait 1 000 t ; il y a 200 jours ouvrables par an, ça fait 200 000 t/an, si un train part chaque jour du Limousin. Ce n'est rien mais, même ça, la SNCF n'en est pas capable. Elle n'a pas assez de wagons à bois ; elle doit aller en chercher en Allemagne. Avant la tempête, la capacité totale de transport de bois de la SNCF était de 5 millions de t/an : c'est ridicule. Avant la crise, le transport se faisait surtout par camion ; aujourd'hui, on pousse au rail-route sur les longues distances : c'est l'occasion ou jamais. Il y a un projet de gare-bois avec 4 ou 5 trains par jour pour sortir le bois du Millevaches. Mais, la SNCF manque de compétitivité et de concurrence : ils sont assis sur un fromage ; pour eux, le transport du bois n'est pas une urgence ».

B : « Les papeteries sont saturées et le coût de l'exploitation et du transport dépasse le prix payé. Surtout qu'avec la SNCF, on paye au km réel alors que souvent ils ne prennent pas le chemin le plus direct.

Il y a des problèmes avec l'inspection du travail pour l'emploi de bûcherons ne venant pas de l'Union européenne, comme les Polonais, les Canadiens, etc. ».

D : « L'État a refusé des aides particulières pour le Médoc. Seuls les conseils régional et général ont accordé des aides spécifiques au Médoc et au Nord Gironde ».

E : « Il y a des subventions, mais il y a la TVA. L'État prendra la TVA sur les chantiers et sur le bois ; avec la TVA qu'il va récupérer, ça ne lui coûtera rien. Nous, si on nous subventionne, on reboisera. On aura des aides pour reboiser, mais ça ne sera pas à un coût de 7 à 8 000 F/ha, ça sera 3 à 4 fois plus : quelle sera la subvention ? Que fera t-on des souches ? Il y a des broyeurs à 250 000 F HT, plus un tracteur de 200 CV, mais aucune subvention n'est prévue pour ça pour l'instant. Mais c'est moins urgent ».

I : « Il y a des problèmes avec les autorités portuaires qui sont difficiles à bouger. Ils veulent qu'on aille à Bassens, alors qu'il y a Le Verdon à côté, mais là ils veulent un minimum de 500 000 m³ ! Un camion fait 50 stères, soit 30 m³. Un bateau, c'est 28 000 t : ça en fait des camions ! »

J : « Le problème du port du Verdon, c'est qu'il n'y a pas de grue fixe pour le bois ; les cadres du Port autonome sont d'accord pour en installer une s'ils ont l'engagement d'un marché continu ; c'est pas possible. Alors, il faudra sans doute des bateaux avec des grues. Mais alors, il y a un second problème avec le milieu très corporatiste des dockers qui ne sont pas décidés à accepter de laisser faire ce travail sans qu'ils aient à intervenir. Ils ont déjà bloqué le chargement d'un bateau qui a dû repartir vide ».

Les relations intra filière

Beaucoup de propriétaires forestiers dénoncent le manque total de solidarité dans la filière bois. Tout le monde n'est pas à égalité face au désastre et beaucoup d'acteurs trouvent scandaleux que certains s'enrichissent quand d'autres sont ruinés

En Limousin

A : « Certains exploitants scieurs se font des stocks à bon marché. Mais la majorité est consciente qu'il ne faut pas faire effondrer les cours. Les plus gros appliquent l'accord national sur les barèmes, car, sinon, ça déprécierait leurs stocks, et le bilan serait négatif ».

B : « Ici, il n'y a pas de seconde transformation ; la valeur ajoutée se fait ailleurs ; la première transformation est trop dispersée ; ils sont restés marchands de bois dans l'âme et pas industriels : pour

eux, le bénéfice se fait sur le dos du propriétaire. Le problème, c'est de trouver des marchés. Le stockage est cher, même avec les subventions ; c'est intéressant pour les scieurs, pas pour les propriétaires ».

En Médoc

Sur cette région fortement touchée, nous pouvons mieux expliquer le dysfonctionnement de la filière en comprenant la stratégie d'un exploitant scieur (**X**) et en écoutant les gestionnaires qui dénoncent son comportement.

L'exploitant X

« Chez nous, tous les arbres de plus de 5 ans sont par terre. C'était une propriété équilibrée : il y avait des arbres de tous les âges. On avait des revenus constants chaque année. C'est assez rare dans la région. C'était possible parce qu'on était exploitants. On avait deux casquettes, exploitant et sylviculteur. On ressemait, on ébranchait, on reconstituait la forêt : on faisait de la vraie sylviculture moderne.

Après la tempête, les propriétaires nous ont appelé, mais on ne pouvait pas s'occuper d'eux : on avait, à Noël, un gros stock acheté et encore sur pied ; maintenant c'est des chablis. Pour la survie de l'entreprise et les emplois, on avait beaucoup acheté à l'automne. Maintenant, on exploite ça et on coupe les bois de notre propriété personnelle. On ne peut rien faire de plus cette année. Il n'y a aucun marché à l'export. On scie 10 à 15% de plus qu'en temps normal, en augmentant les heures de travail jusqu'à fin juillet et, après, on reprendra les horaires normaux. On ne va récupérer que 20 à 30% de ce qu'on avait ; le reste va rester sur le terrain ou partira pour la papeterie ; les papetiers achèteront les chablis jusqu'à fin 2001. 30% du volume sera valorisé à la moitié du prix normal, le reste à la papeterie.

Un bûcheron sort aujourd'hui 80 à 90% de ce qu'il sortait avant dans le même temps. Les pros savent y faire. Il n'y a pas de bûcherons supplémentaires : il n'y a pas de bûcherons locaux disponibles et on n'a pas osé prendre des gens pas formés. On ne peut pas employer des gens en plus, si c'est pour laisser pourrir le bois en bord de route, puisqu'il n'y a pas de marché. On fait simplement tourner nos équipes pour alimenter la scierie au maximum. On utilise des Finlandais pour alimenter une aire de stockage qu'on fait construire au milieu des bois : on stockera 40 000 t qu'on conservera par aspersion pendant 1 an ou un an et demi, pour faire continuer la scierie jusqu'à fin 2001. Après, on ne sait pas ce qu'on fera des bûcherons et des débardeurs. À partir de 2002, la scierie tournera à mi-rendement, car le cours du bois sera plus élevé, et il faudra aller le chercher loin. Pour 2002, les perspectives sont la suppression de la moitié du personnel et la réduction de moitié de la production de la scierie.

On fait ce qu'on peut. On n'avait pas assez de personnel pour alimenter l'aire de stockage ; il nous fallait des bûcherons supplémentaires pour y mettre 40 000 t de bois en deux mois et demi. Il nous fallait des bûcherons mécanisés : les Finlandais ont 4 têtes d'abattage, 4 porteurs et 2 camions. Les piles de bois seront stockées sur la terre, et on les arrosera par un pompage dans la nappe avec un transfo. On ne sait pas à combien ça nous reviendra : on verra. On essaye de trier les bois : ceux de qualité vont à la scierie, les billons iront sur l'aire de stockage ».

Des propriétaires

F : « Depuis la guerre, les gens qui faisaient le commerce des bois ont constitué des grandes

propriétés forestières de plus de 1 000 ha, en ayant acheté le sol avec le bois. À l'époque, il y avait une grosse demande de bois ; les gens vendaient le terrain avec le bois quand il n'y avait pas de succession, quand les enfants n'étaient pas intéressés, ou pour avoir de l'argent pour payer les impôts, l'eau, l'électricité... Ils ne vendaient pas cher, le prix du sol était souvent dérisoire. Ces exploitants ne payaient pas le bois bien cher, mais les gens allaient l'offrir à Monsieur X ou Monsieur Y parce qu'ils payaient comptant et pas à 3, 6 ou 9 mois. Moi, je n'ai jamais fait de commerce avec eux. J'ai jamais vendu à X, même s'il payait mieux que d'autres ; on s'était opposé sur certaines choses ; il y avait des choses qui nous différenciaient ; il cherchait à étouffer tout le monde. C'est l'industrie qui a gagné la terre, pas la forêt ! ».

D : « Les marchands de bois réagissent souvent plus en propriétaires qu'en exploitants ; mais certains achètent quand même la moitié du bois qu'ils scient, et le reste vient de chez eux ou c'est du bois acheté avant. Il y a une réaction en ce moment contre X. C'est un gros propriétaire et un scieur ! Il achète le bois pas cher (-15 à -20%), mais il paye comptant et achète alors aussi souvent le sol avec. Aujourd'hui, il cherche toutes les subventions possibles. Il y a une réaction très vive des gens car les promesses du gouvernement ne profitent à personne, à part pour l'achat d'une tronçonneuse ou l'enlèvement de pistes. Il n'y a que les marchands de bois et les entrepreneurs qui ont touché. Les sylviculteurs n'ont rien touché, à part pour certains, l'aide au transport. Nous, on ne peut pas stocker, il faut avoir 10 000 m³ en un seul lieu ; seuls, les scieurs le peuvent. Il y a une réaction très vive contre X, car on s'est aperçu que c'est le seul qui avait touché des subventions, alors qu'il n'achète rien à personne. Un maire voulait l'attaquer en justice, mais c'est la loi qui veut ça, on n'y peut rien. Les grands gagnants, ce sont les industriels ; ils ont des subventions, et ils achètent le bois à 40% du prix habituel ; or, le prix du bois scié n'a pas baissé ».

E : « L'interprofession a signé un protocole d'accord pour le prix des bois qui n'a pas été respecté. Certains sur le terrain ont bien joué le jeu, d'autres n'ont plus acheté de bois, même à leurs clients réguliers. Mais, à qui peuvent-ils vendre le bois qu'ils ont acheté ? Les Espagnols prennent maintenant le bois brut et n'achètent plus aux scieurs. Nos marchands de bois habituels ne veulent pas de nos bois ; ils en ont trop : ils ont ce qu'ils avaient acheté sur pied avant la tempête et leurs propriétés personnelles ; et le tout est par terre ».

G : « Avec les marchands de bois, ça se passe mal aujourd'hui, car ils sont tous propriétaires de pins et exploitent leurs chablis ; et, comme ils n'ont pas d'écoulement, ils n'achètent pas aux autres. Il y a des gens qui vont toucher des subventions qu'ils ne méritent pas : ils vont toucher des primes pour stocker leur propre

bois ; c'est pas mon rôle de le dire, mais tout le monde le sait. Les marchands de bois qui ne sont pas venus me faire des propositions pour mes chablis, j'ai des rancunes contre eux. Je ne sais pas si, à l'avenir, je leur vendrais mes bois de 40 à 50 ans sur 600 ha qui sont encore debout et vont avoir une valeur énorme ».

H : « Après la tempête, on a dû forcer la main à nos acheteurs habituels. On leur a fait prendre des volumes supplémentaires. On a, en général, avec eux un contrat annuel de tant de stères de billons de telle catégorie : on leur a demandé de prendre 50 à 60% de plus. Ils ont accepté en général, en appliquant la baisse des prix figurant dans l'accord interprofessionnel (environ -20 à -30% bord de route pour le bois d'œuvre, soit le m³ passé de 200 à 160 F). Pour le bois de trituration, la baisse entre décembre et février est de l'ordre de -15%. Maintenant, ça baisse au fil des mois. Le bleu apparaît et il n'y aura bientôt plus de bois chablis de première qualité. Nous, on a un volume important, par terre (200 000 m³) donc on recherche d'autres marchés, vers l'Espagne, le Midi-Pyrénées. On négocie au coup

par coup. Jusqu'à maintenant, on a exploité et vendu 15 000 m³, mais on a un gros problème de débardage, on a 25 000 m³ débardés en bord de route. Pourtant, nous, on a travaillé dès le début, dès qu'on a pu trouver des entreprises d'abattage et de débardage. Aujourd'hui, j'ai 5 machines qui travaillent. Mais, il nous faudrait beaucoup plus de matériels et d'hommes. Avant la tempête, l'abattage par le bûcheron était facturé 25 à 30 F/stère et le débardage 18 F ; aujourd'hui, c'est 35 et 25 F. Maintenant, ces prix ne vont pas bouger. Le propriétaire paye très cher l'abattage, le façonnage et le transport, et on lui achète le bois beaucoup moins cher : donc, sa marge diminue de beaucoup. C'est complètement variable selon les acheteurs : les prix en baisse se font au m³, à la tonne, à la stère : les gens s'y perdent ».

K : « C'est une situation extraordinaire ! En Aquitaine, jusqu'ici, quand on mettait une coupe en vente, il n'y avait jamais absence d'acheteurs. Or, aujourd'hui, il n'y a pas d'acheteurs et les propriétaires n'ont pas l'habitude de ça ».

Les relations entre les organismes de la forêt privée et l'ONF

Le point de vue de la forêt privée

D : « La forêt ne peut être qu'une activité accessoire, ça ne pourra jamais être une activité principale. Un symptôme en est que l'ONF reçoit des subventions énormes chaque année ; son budget n'est jamais équilibré, ça prouve que ce n'est pas rentable. Nous aussi, on accueille le public : on fait des bancs, des chemins, des ponts pour que les gens se promènent à condition qu'ils ne fassent pas de dégâts. Je n'interdis pas mes forêts au public, car j'imaginai que les autres pouvaient avoir les mêmes joies que moi à les traverser en les admirant. Il faudrait qu'on ne paye pas d'impôts ».

K : « Dans le plan gouvernemental, certaines aides étaient réservées aux forêts soumises et pas aux autres forêts communales. C'était intenable politiquement. Ça reste encore différent pour la reconstitution, mais ça va éclater. Une brèche énorme s'ouvre dans le régime forestier : soumis ou non soumis, la solidarité nationale va jouer pareille. Si l'ONF était une entreprise normale, on aurait pu imaginer qu'elle ait opéré des transferts massifs de personnel des régions épargnées vers les régions sinistrées. Mais, c'est trop rigide, ils n'ont rien fait de tel. Il y a 12 000 fonctionnaires à l'ONF, il y avait des transferts à faire. Il y a un agent territorial à l'ONF pour 800 ha, alors qu'il y a un technicien de CRPF pour 5 000 ha de forêt privée : il y a 350 techniciens et ingénieurs pour 10 millions d'ha. Le discours de l'ONF ne tient plus la route : les agents n'ont pas à demander plus de postes, les syndicats sont

trop puissants, la direction a cédé et a créé des postes : 100 titulaires et 180 CDD sur 3 ans.

La tempête aura néanmoins permis une normalisation des relations entre les professionnels et les propriétaires, et l'ONF. Il s'est créé une relation partenariale normale, alors qu'avant il n'y avait que de l'ignorance. Il n'y a plus de marginalisation de l'ONF, au moins au niveau des responsables régionaux, des ténors de la filière : il y a eu une reconnaissance mutuelle ».

Le point de vue d'un agent de l'ONF

J : « Pour les agents de l'ONF, la tempête n'a pas été un choc moral comme pour un propriétaire. Ce n'est pas une catastrophe écologique. C'est une masse de petites catastrophes économiques : la perte du bas de laine des petits propriétaires, c'est dramatique.

Les gros propriétaires sont-ils à plaindre ? Est-ce que c'est comparable avec une exploitation agricole familiale ? Les propriétaires forestiers ne sont pas comparables avec les paysans de montagne, par exemple. On avait oublié que le placement forestier est un placement à risques. C'est comme la Bourse : les actionnaires d'Eurotunnel doivent être plus mal que les Médocains, car ils ne reçoivent aucune aide. L'attitude de ces gens qui se retournent vers l'État me gêne : qu'ils assument leurs risques ! Je suis d'accord avec les aides au transport, au stockage et à la commercialisation. Mais, les revendications sur le paiement des bois et sur l'indemnisation de la perte sont exagérées, comme l'aide au reboisement. Ce serait une assurance gratuite qui

couvrirait tous les risques. Or la forêt est déjà pas mal aidée avec des subventions de toutes sortes : pistes,

reboisements, etc. à 90% et, en plus, ils gagnaient de l'argent dessus en surestimant les travaux ».

Les relations avec le monde non forestier

A : « Certains pensent que les propriétaires forestiers ont subi un revers comme lors d'un krach boursier : c'est d'un mépris absolu pour eux. J'en connais pas beaucoup qui font de la forêt par profit. Même Chirac a critiqué les propriétaires et leur tendance à la recherche du profit. Or, la forêt rapporte 1% maximum. Si on ne les motive pas, ils ne replanteront pas. Il y a un profond mécontentement des propriétaires. La tension monte.

Il faudra rebâtir un consensus car beaucoup vont faire du racisme végétal sur les résineux en disant de ne planter que des feuillus. Il faut motiver économiquement les propriétaires et sentimentalement l'opinion publique, sur les résineux ».

B : « La tempête va faire évoluer les mentalités des maires vis-à-vis de la forêt. Pour eux, l'abattage du bois est perçu comme un « profit immédiat ». Or, la notion de profit n'est pas adaptée à l'action du propriétaire forestier. Pour nous, la forêt était un moyen de faire sortir la région du marasme. De même, les représentants agricoles considèrent que la forêt fait fuir l'homme, alors qu'elle fait travailler les gens de la région, notamment les commerces et les restaurants. En fait, l'homme avait déjà fui quand on a installé la forêt. Certains regrettent l'ancien paysage de landes et polémique sur la querelle feuillus-résineux ; alors qu'il y a 2/3 de feuillus et 1/3 de résineux, les gens ne voient que les résineux. Les agriculteurs s'attaquent aux forestiers dont les arbres sont tombés sur les clôtures ou sur leurs champs, et leur demandent de réparer les dégâts et d'enlever les arbres ».

C : « Il y a un combat philosophique entre ceux qui ne font rien et qui vont édicter des lois, et ceux

qui ont des besoins économiques pour produire en forêt ou ailleurs. L'environnement suscite un combat général entre les détracteurs et les partisans de tout et n'importe quoi. Ceux qui « savent » qui donnent des leçons n'ont pas de forêts, n'ont jamais un arbre. Sous la pression des écologistes ayatollahs, on veut nous dire ce qu'on doit faire. Tout le monde s'approprie la forêt, c'est bien joli, mais la forêt n'a pas à être appropriée : les propriétaires forestiers ont autant le sens de la beauté que les gens qui font des cabanes en tôle ondulée au fond de leur jardin ou des puits en pneu ou des hangars agricoles. La forêt, nous, on en vit : on n'a pas à demander l'avis des autres. Pour nous, la forêt a toujours un côté esthétique, même si l'aspect économique prime. Il ne faut pas penser que la forêt résineuse est spéculative et appartient aux riches, et que la forêt feuillue appartient aux paysans ou aux pauvres. Ce qui est difficile à admettre c'est que certains prétendent savoir tout sur tout, avoir la science infuse sur la forêt. C'est nous qui serions obligés de faire des efforts de communication pour prouver qu'on gère bien. C'est à nous qu'incombe la charge de la preuve, alors que c'est au détracteur qu'elle devrait incomber. Nous, on essaye à travers la forêt de faire vivre ce pays et de valoriser la région : on fait 30% du chiffre d'affaires de la région. La tempête a exacerbé les conflits agriculture-forêt : chemins barrés, fils par terre, clôtures brisées. Ceux qui voient la forêt d'à côté par terre devraient pleurer, alors que certains en rigolent. La forêt doit faire partie de la ruralité, et ne doit pas être séparée du reste du monde rural et de l'agriculture. On a trop cloisonné, trop compartimenté au niveau de la filière comme au niveau de la ruralité. Or, l'avenir du Limousin, c'est quand même la filière bois ».

Les perspectives de mutations foncières

A : « On va assister à une mutation foncière de la forêt. Je suis très sceptique sur la motivation actuelle des propriétaires à reboiser. Que vont-ils faire après ? Seront-ils assez motivés par les 20 000 F/ha promis pour repartir ? Il y aura de telles contraintes administratives que ça en découragera ; avant, avec le FFN, on était motivé. Le plus gros propriétaire forestier ici est un marchand de bois, car il achète le sol à 3 000 F/ha avec le bois. Ce genre de pratiques va se

multiplier. La forêt publique devrait se développer en achetant : l'État et la région vont acheter en périurbain ; 6% de la forêt limousine, ce n'est pas assez pour l'ONF au niveau régional ; les communes ne vont pas acheter car elles n'ont pas la mentalité forestière, à la différence de celles de l'Est ».

B : « Des exploitants forestiers commencent à acheter la terre avec le bois. Certains

donnent le bois pour ne plus voir ce spectacle de désolation. Des gens sans scrupule font passer des contrats inadmissibles de vente du bois et du terrain à des propriétaires désemparés. Il y a des escrocs qui sévissent. Après la tempête, l'ONF ou les communes vont acheter des terrains forestiers. L'ONF avait 3% des forêts, il y a 10 ans, maintenant il est arrivé à 5%. Certaines communes ont acheté, mais pas il y a 30 ans, depuis peu ».

C : « C'est comme un krach en bourse, mais les gens continuent. Ça va écrémer les gens pas viscéralement attachés à la forêt. Certains petits et moyens propriétaires sont découragés. Mais, ceux qui sont forestiers dans l'âme, par tradition, vont reboiser et vont continuer. C'est juste un coup dur de plus. La première génération qui a planté est souvent morte ; celle qui a suivi est restée attachée à la forêt, mais celle d'après n'y est pas attachée. Les jeunes regrettent que leur père ait investi en forêt et, en général, ils ne réinvestissent pas en forêt les profits qu'ils en tirent. Certains propriétaires font gérer comme s'ils donnaient leurs bois en fermage. Certains ne méritent pas la forêt qu'ils ont. La tempête va être un élément trieur. Ceux qui étaient moyennement attachés à la forêt vont être dégoûtés et vont revendre. Il y aura une restructuration foncière : c'est ce qu'on voulait, ça va refaire un autre maillage ».

D : « Beaucoup de gens vont lâcher ici. La majorité des gens sont partis en ville, et ont gardé la forêt sans s'en occuper en permanence, juste pour avoir un petit revenu pour un mariage ou réparer la maison : c'est un petit coffre-fort. Tous ces gens sont écoeurés. Il y aura prochainement une réflexion sur le défrichage à la chambre d'Agriculture. Ne faut-il pas profiter de la tempête pour faire une alternance de maïs et de forêts ? Contre l'incendie, les champs de maïs sont des pare-feu économiques. Mais les gens du maïs ont besoin de faire baisser le plan d'eau au printemps pour pouvoir rentrer dans leurs terres ; ils surdrainent et les pins en pâtissent. Ils font des fossés tous les 100 à 150 m et ils approfondissent les émissaires ».

Quelles leçons sylvicoles tirer de la tempête ?

A : « Il faut assouplir les aides au reboisement en instaurant des forfaits tout compris qu'on rembourserait au bout de 3 ans si on n'a pas fait ce qu'on doit faire ».

B : « On ne sait pas comment les arbres sont tombés. Souvent, il reste une ligne de douglas au bord de la route, mais jamais d'épicéas. On dirait que ce sont les propriétaires qui ont fait le plus de travaux d'éclaircies sur leurs résineux qui ont le plus souffert. Mais on ne peut pas tirer de conclusion. Les feuillus et

E : « Chaque jour, dans le journal, il y a des annonces de gens qui disent vouloir acheter des propriétés de 100 ha et plus. Ici, les propriétés sont morcelées, beaucoup de parcelles vont être abandonnées. Il y a des gens qui ont vendu ou qui donnent leur bois ou qui sont prêts à payer pour qu'on les débarrasse. On a entendu dire que des parcelles se vendaient 500 F/ha. On entend dire, sans rien de sûr, que des gens ont vendu des terres mais, en fait, on n'en sait rien. Il y a une multitude de parcelles morcelées ; les gens ne s'en occupaient pas. Maintenant, ils cherchent leurs propriétés et sont prêts à les donner. Beaucoup de retraités sont ruinés.

On n'a plus le droit de faire des défrichements pour cultiver du maïs sauf en payant une taxe. Moi, je suis prêt à faire du maïs pour faire quelque chose pour vivre. Toutes nos terres à pins pourraient être converties en maïs. Mais il faut des unités de gestion importantes pour pouvoir arroser le maïs ! On pourrait faire une unité de 150 à 200 ha de maïs, mais je crains qu'on n'en ait pas l'autorisation. En plus, l'investissement serait très lourd, et, sur de nouvelles terres, on n'aurait pas de primes. Mais ils vont nous empêcher de défricher ; ça m'étonnerait qu'il m'y autorise si je leur demande ».

F : « Personne n'est réveillé encore, mais il y a des « loups » qui veulent acheter à 500 F/ha ; il y a des demandes comme ça, pour faire des chasses gardées ou faire du profit et revendre quelques années plus tard. Mais, nous on ne vendra jamais. Notre fils continuera ».

K : « En Aquitaine, on avait des exemples de forêts non entretenues, mais jamais de coupes rases non reboisées : et ça, ça va arriver. Les gens qui ont brûlé pendant ou après la guerre, qui ont subi le gel et maintenant la tempête, vont passer la main. Il va y avoir une redistribution foncière, mais pas de déshérence. Il y aura et il y a de nouveaux acheteurs. Il va y avoir une rupture générationnelle, sans qu'il y ait forcément transmission familiale ».

certains pectinés ont mieux résisté que les douglas et les épicéas ».

C : « Ce n'est pas le vent qui nous a traumatisés, mais c'est de constater qu'à certains moments, il n'y a rien qui résiste. À une certaine vitesse de vent, aucun végétal ne résiste. En plus, on n'arrive pas à trouver ce qu'on a fait comme bêtise, quelle responsabilité on a ? Quand les phénomènes dépassent une certaine intensité, on doit les gommer, on ne peut pas en tenir compte comme des données stables pour l'avenir.

Il n'y aura pas de nouvelles directives sur les essences de reboisement. On va rester sur les mêmes bases. Ça serait fou de tirer des conclusions hâtives sur un épiphénomène. La tempête a tapé dans les forêts installées de main d'homme depuis moins de 100 ans, toutes espèces confondues et tous peuplements confondus. C'est la forêt artificielle qui a pris le plus gros choc (Landes, Limousin, Ouest des Vosges). On a colonisé des terres agricoles qu'on a boisées et on a créé une forêt vulnérable sur les sommets et aux expositions ouest et sud. On va calquer la technique de reboisement selon l'exposition : plein ouest ou sud-ouest, on va hésiter à reboiser. À l'ouest, il faut peut-être planter autrement. Il ne faut plus mettre d'épicéa qu'on a planté, il y a 40 ans ; on était obligé de vivre avec, on le supportait jusqu'à ce qu'on puisse le valoriser. En foresterie, il y a eu 3 vagues de plantations : l'épicéa, le pin sylvestre et le douglas. L'épicéa était à la mode, il y a 50 ans : son seul avantage, ce sont les champignons du sous-bois ; la DDA voulait alors de l'épicéa pour le bois de mine et, maintenant, on en a plus besoin. Pour le pin sylvestre, on n'a pas utilisé que des bonnes variétés améliorées génétiquement. À un moment donné, on se fixe des objectifs qui ne sont pas immuables. Le forestier doit avoir comme objectif de gestion la qualité pour pouvoir satisfaire tous les besoins du marché. Il n'y a pas de relation entre sylviculture soignée et gros dégâts de la tempête. La gestion patrimoniale avec beaucoup de volume sur pied fait courir plus de risque à ceux qui la font qu'à ceux qui font des relations courtes. La tempête va obliger à revoir le mode de gestion. Les révolutions les plus courtes sont les meilleures pour minimiser les risques ».

D : « On était parti vers une sylviculture beaucoup trop intensive, une sylviculture de riches qu'on recherchait tous : labours, plantations, améliorations génétiques. Ça coûte trop cher, c'est plus rentable, alors qu'on n'est pas certain du résultat.

Il faudra surveiller et contenir le gibier car la régénération naturelle est la moins coûteuse. Il faudra sans doute augmenter le plan de tir des cervidés ».

E : « On est forestier, on fait bien notre métier, même trop bien. On était bon sylviculteur, mais mauvais gestionnaire, on attendait trop. On élaguait tous les arbres de la propriété sans faire d'élagage sélectif et,

après, on faisait des éclaircies sélectives ! Ma propriété était équilibrée, maintenant l'équilibre est foutu. On ne sait plus quoi faire. On laisse les pins isolés encore debout, on les coupera plus tard ou ils tomberont tout seul. Ils nous encouragent à dégager le plus vite possible pour éviter les incendies, mais comment faire ?

G : « Il y a une catastrophe écologique dont on ne parle pas : avec la pluie, il va y avoir un réensemencement naturel alors qu'on n'aura pas sorti le bois abattu ; ça va être terrible, car on va détruire les semis en sortant les derniers bois. Les « cure-dents » (les volis) poseront moins de problèmes que les chablis ; on les coupera normalement, alors que les renversés il faut d'abord les dégager ».

H : « Il faudra des années pour sortir tout le bois abattu et il y aura des pertes. Pour reboiser, ça va être le bazar : les semis naturels vont se faire au milieu si on n'a pas de subventions pour dégager les parcelles. Et puis, il y aura les risques d'incendies, d'insectes. Je pense qu'on va mettre au moins 2 ans ».

J : « Il y a eu une grosse dramatisation au niveau national et local. On a parlé de catastrophe écologique, mais cela n'en est pas une. Une fois le bois exploité, le paysage ne sera pas plus vilain qu'après des coupes rases, sauf qu'il y en aura davantage. Il y a beaucoup d'idées préconçues reprises par tout le monde : tout va brûler ; l'eau va remonter, il va y avoir des inondations. On a dit qu'il y aurait des problèmes avec la nappe : je ne suis pas compétent mais, en hiver, ça ne changera rien car il n'y a pas d'évapotranspiration et, en été, la nappe est basse et remontera un peu. De toute façon, l'eau n'est pas dangereuse, à part pour l'exploitation forestière et la pénétration dans les massifs. Globalement, les risques d'incendie seront accrus : l'accès au sinistre sera plus difficile et la zone de mise en sécurité des secours ne pourra être respectée car les rémanents seront par terre et le bois débardé sera entassé au bord. Dans certaines parcelles, il y aura beaucoup plus de combustibles avec les rémanents, mais là où il y a du sous-bois combustible (brandes, genêts, etc.), ça ne changera rien. On ne sait pas comment se comporte le feu dans de tels cas ».

